

COP 2019

J'ai le plaisir de confirmer qu'EFFIA réaffirme son soutien continu et son engagement aux Dix Principes du Global Compact des Nations Unies.

Dans cette Communication annuelle sur le Progrès, nous avons mis en avant quelques actions réalisées en 2019.

Fabrice Lepoutre

1

DROITS DE L'HOMME



Principe 1 :

EFFIA a mis en place avec le prestataire E-attestation la vérification des prestataires pour les familles d'achat "à risques" fiscaux et sociaux.

100% de ces prestataires font l'objet d'un dossier de référencement.

Principe 2 :

Afin de garantir la chaîne d'approvisionnement et maîtriser la chaîne de création fournisseur, EFFIA a mis en place en 2018 un outil d'approvisionnement permettant de mettre en place de nouvelles règles :

- toute commande passe par l'outil, aucune facture ne peut être réglée si le fournisseur n'a pas été créé avec les documents obligatoires,
- toute commande fait l'objet d'une validation,
- le circuit de création fournisseur fait l'objet d'au moins 2 validations distinctes,
- de nouveaux documents sont désormais obligatoires à la création fournisseur.

18730 demandes d'achats via l'outil ont été recensées.

100% des managers ont été formés au nouveau processus et aux nouvelles règles d'approvisionnement.



2

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Principe 3, 4 et 5 :

EFFIA veille à ce que son CSE dispose des outils nécessaires à son bon fonctionnement. Il contribue régulièrement à des sujets pouvant avoir un impact sur les activités de l'entreprise à travers des réunions régulières et des visites sur site.

11 réunions du CSE pour 2019.

16 visites sur site (à fin septembre).

Principe 6 :

EFFIA a fait le choix de faire traiter son courrier sortant par l'Atelier du courrier. Cet atelier est une entreprise adaptée qui propose des emplois durables aux personnes en situation de handicap. Une partie du coût de traitement est utilisé pour garantir et maintenir les emplois de personnes en situation de handicap.

52 000€ de CA réalisé.



3

ENVIRONNEMENT

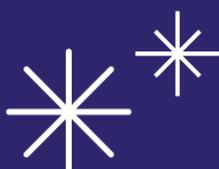


Principe 7, 8 et 9 :

EFFIA a inversé sa Car Policy pour proposer par défaut à ses collaborateurs des véhicules électriques et non diesel.

Depuis 2016, EFFIA s'impose comme un acteur du développement de l'électromobilité et déploie l'installation de bornes de recharge électriques.

675 points de recharge déployés.



EFFIA a mis en place une démarche d'Achats responsables et a notamment intégré des produits verts à sa gamme de fournitures de bureau et de produits d'entretien.

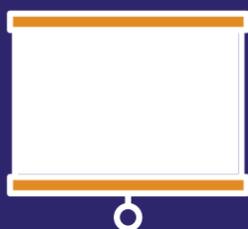
7,6% de produits d'entretien verts (fournisseur Bernard).



EFFIA a lancé l'EFFIA Store en 2019, plateforme donnant une seconde vie à des produits et du matériel usagés. Ainsi, chaque parc peut mettre à disposition ses équipements en publiant une annonce.

4

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Principe 10 :

EFFIA forme annuellement ses cadres aux risques et situations de corruption.

90% de collaborateurs formés.

